

ANNEXE 1 - TABLEAU DES INDICATEURS DE SUIVI

PRESCRIPTIONS GENERALES / COMMUNICATION ET INFORMATION								
N°	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SUPPORT DE SUIVI	FREQUENCE DE SUIVI	MODALITES DE CONSTAT	COMMENTAIRES	NBRE DE FICHES DECLANCHANT LA PENALITE	MONTANT DE LA PENALITE EN €	REFERENCE REGLEMENT
1	Nomination par le Maître d'Ouvrage d'un responsable CFN	Justificatif d'expérience ou de formation	1 mois avant le démarrage du chantier	Réception du document	Ce justificatif est classé dans le dossier "Chantier à Faible Nuisance" (=dossier CFN)	Persistance de la non-conformité	10 000	2.1
2	Respect de la charte graphique chantier sur les panneaux mis en place	Panneaux installés	Après l'installation	Respect des prescriptions chantier de l'annexe 4		1 fiche par an	2 000	3.1.1
3	Partage de l'implantation des supports de commercialisation	Supports installés	Après l'installation	Cohérence avec l'implantation validée Respect de la charte graphique	L'implantation prévisionnelle des support de commercialisation sont transmis à l'EPA au minimum 1 mois avant leur installation. L'EPA dispose de 15 jours pour faire son retour.	1 fiche par an	2 000	3.1.1
4	Information des riverains au démarrage du chantier	Lettre d'information Tenue de la réunion	1 mois avant le démarrage du chantier	Date d'envoi des lettres Date de la réunion Respect des prescriptions de l'annexe 4	Charte graphique chantier de l'EPA à respecter. Les lettres d'information sont conservées dans le dossier CFN	Persistance de la non-conformité	10 000	3.1.2
5	Information des riverains tout au long du chantier	Lettre d'information	Tous les 6 mois ou avant une intervention ponctuelle impactant les riverains	Date d'envoi des lettres Respect des prescriptions de l'annexe 4	Charte graphique chantier de l'EPA à respecter. Les lettres d'information sont conservées dans le dossier CFN	1 fiche par an	2 000	3.1.2
MAITRISE DES EMPRISES DE CHANTIER								
N°	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SUPPORT DE SUIVI	FREQUENCE DE SUIVI	MODALITES DE CONSTAT	COMMENTAIRES	NBRE DE FICHES DECLANCHANT LA PENALITE	MONTANT DE LA PENALITE EN €	REFERENCE REGLEMENT
6	Cohérence entre PIC validé et installation réelle	Installation de chantier	Continu	Comparaison de l'installation réelle avec le PIC validé	1er constat effectué lors de la première visite sur le chantier entre EPA et responsable CFN (fiche démarrage chantier)	3 fiches par an	2 000	4.2.2
7	Respect du format numérique des PIC	Fichier PIC transmis à l'EPA	A la réception du fichier	Présence des calques demandés	Les différents calques : emprise chantier, clôture, extensions/retraits, accès engins, accès VL, accès piétons, tour/grue, base vie, raccordement réseaux, ateliers, stockages	1 fiche par an	2 000	4.2.3
8	Ne pas empiéter sur le domaine public sans autorisation de l'EPA et des collectivités	Autorisation EPA puis collectivités	Continu	Respect de l'autorisation		1 fiche par an	2 000	4.2.4
9	Ne pas empiéter sur les emprises EPA sans son autorisation	Convention d'Occupation Précaire (COP)	Continu	Respect de la COP		1 fiche par an	2 000	4.2.4
10	Cloture du chantier selon la charte graphique de chantier de l'EPA	Clôture mise en place	Au démarrage du chantier	Respect des prescriptions de l'annexe 4		Persistance de la non-conformité	10 000	4.2.5
11	Respect d'une séparation continue par les clôtures	Clôture mise en place	Continu	Rapport photo	Les clôtures doivent être verticales et non en position de tomber sur le sol	3 fiches par an	2 000	4.2.5
12	Réalisation d'un état des lieux d'entrée	Constat d'huissier	Avant prise de possession du terrain	Date de réception du constat	Au frais du Maître d'Ouvrage. Ce document est conservé dans le dossier CFN	Persistance de la non-conformité	10 000	4.4.1
13	Réalisation d'un état des lieux de sortie y compris passage caméra dans les réseaux d'assainissement	Constat d'huissier + PV essai passage caméra	Au plus tard à la remise de la déclaration d'achèvement des travaux	Date de réception du constat et du PV d'essai	Au frais du Maître d'Ouvrage. Ce document est conservé dans le dossier CFN	Persistance de la non-conformité	10 000	4.4.2
14	Protection des arbres recensés	Arbres	Continu	Comparaison avec les prévisions de protection du constat d'huissier	1er constat effectué lors de la première visite sur le chantier entre EPA et responsable CFN (fiche démarrage chantier)	1 fiche par an	2000 + remise en état	4.4.1
15	Protection des réseaux ou accessoires de réseaux	Réseaux ou accessoires de réseaux	Continu	Comparaison avec les prévisions de protection du constat d'huissier	1er constat effectué lors de la première visite sur le chantier entre EPA et responsable CFN (fiche démarrage chantier)	1 fiche par an	2000 + remise en état	4.4.1
16	Ne pas dégrader les infrastructures et équipements publics	Rapport photo / plaintes	Continu	Comparaison avec les prévisions de protection du constat d'huissier	Cela concerne la signalisation verticale, horizontale, le mobilier urbain, les trottoirs et plus spécifiquement les bordures, la chaussée, les candélabres,...	1 fiche par an	2000 + remise en état	4.4.1 et 4.5
17	Prévoir en amont les travaux nécessitant une validation préalable de l'EPA	Demande écrite du Maître d'Ouvrage	Au besoin et au mini. 4 semaine avant les travaux nécessitant l'autorisation de l'EPA	Date de réception de la demande	L'EPA dispose de 15 jours calendaires pour formaliser son avis	1 fiche par an	10 000	4.6
MAITRISE DES NUISANCES DE CHANTIER								
N°	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SUPPORT DE SUIVI	FREQUENCE DE SUIVI	MODALITES DE CONSTAT	COMMENTAIRES	NBRE DE FICHES DECLANCHANT LA PENALITE	MONTANT DE LA PENALITE EN €	REFERENCE REGLEMENT
18	Respect de la réglementation par les matériels de chantier	Fiche matériel	Hebdomadaire	Respect de la réglementation	Ces fiches sont classées dans le dossier CFN. L'EPA assurera un contrôle de ce point notamment lorsqu'il y aura des plaintes d'utilisateurs ou de riverains.	1 fiche par an	2 000	5.1
19	Nuisance sonore - Information des riverains	Lettre d'information	En fonction du besoin	Envoi des lettres	Les courriers doivent être envoyés au minimum 8 jours avant la date prévisionnelle d'émission de bruit d'un matériel ne répondant pas à la réglementation en vigueur sur le bruit.	3 fiches par an	2 000	5.2.1
20	Nuisance sonore - Réaliser un état "zéro" du niveau sonore	Rapport	Au démarrage du chantier	Date de réception du rapport	Ce rapport est ensuite classé dans le dossier "Qualité environnementale du chantier". L'implantation des sonomètres est fixée avec l'EPA	3 fiches par an	2 000	5.2.2
21	Nuisance sonore - Mesure en continu du niveau sonore	Relevés des résultats des sonomètres	Continu	Comparaison avec l'état "zéro"	Le rapport d'enregistrement sera fourni dans les 48h sur simple demande écrite de l'EPA, à défaut dans le dossier "Qualité environnementale du chantier"	3 fiches par an	2 000	5.2.2
22	Nuisance sonore - Respect de l'intensité de bruit	Relevés des résultats des sonomètres	Continu	Comparaison avec l'état "zéro"	Une synthèse mensuelle est effectuée dans le compte-rendu de la réunion mensuelle au chapitre qualité environnementale	3 fiches par an	2 000	5.2.2
23	Nuisance sonore - Respect des plages horaires de programmation du bruit	Relevés des résultats des sonomètres	Continu	Comparaison avec les plages fixées dans les arrêtés municipaux	Une synthèse mensuelle est effectuée dans le compte-rendu de la réunion mensuelle au chapitre qualité environnementale	3 fiches par an	2 000	5.2.2
24	Respect des plages horaires de travail	Terrain / Plaintes	Continu	Comparaison avec les plages fixées dans les arrêtés ou règlements municipaux		3 fiches par an	2 000	5.2.2
25	Respect de l'interdiction de brûlage	Constat	Continu	Photos ou plainte		1 fiche par an	2 000	5.4.1
26	Voirie et chantier propre (pas de boue ni poussière au sol ni trace d'hydrocarbures)	Terrain Bons de passage balayeuse	Continu	Photos ou plaintes	L'ensemble des bons de passage de la balayeuse sont conservés dans le dossier CFN. Il n'est pas imposé un nombre de passage par jour néanmoins l'objectif est à atteindre à toutes les phases du chantier	3 fiches par an	2 000	5.4.2
27	Présence, utilisation et entretien des bacs de décantation	Bacs de décantation	Continu	Rapport photo / Fiche de démarrage chantier	Les bacs de décantation doivent être entretenus régulièrement pour permettre d'assurer un bon fonctionnement.	3 fiches par an	2 000	5.5
28	Présence d'un kit de dépollution disponible sur le chantier	Kit de dépollution	Continu	Présence du kit et conditions d'accès	90 L minimum	1 fiche par an	2 000	5.6
29	Bachage des bennes contenant des déchets fins et pulvérulents	Terrain	Journalier	Rapport photo / Plainte	Les bennes concernées doivent être bâchées tous les soirs	3 fiches par an	2 000	5.7.1
30	Respect du taux de valorisation 70%	Bordereaux de suivi et d'élimination des déchets	Journalier	Taux de valorisation inférieur à 70% ou impossibilité de vérifier le taux		Au bilan de fin de chantier	10 000	5.7.2
31	Partage du SOGED chantier	SOGED chantier	1 mois avant le démarrage du chantier	Date de réception du document	L'EPA dispose de 15 jours calendaires pour formaliser son avis. Le document est conservé dans le dossier CFN	Persistance de la non-conformité	10 000	5.7.3
32	Suivi du SOGED chantier	Terrain	Continu	Comparaison entre le SOGED et le terrain		3 fiches par an	2 000	5.7.3
33	Gestion du débord des contenants (déchets)	Etat des contenants	Continu	Rapport photo	Le responsable CFN doit organiser la collecte des déchets pour que ce phénomène de débord des bennes ne se produise pas	3 fiches par an	2 000	5.7.1
34	Respect de l'interdiction de stationner sur les voies publiques	Terrain	Journalier	Rapport photo ou plaintes	Particulièrement valable pour les camions en stationnement	3 fiches par an	2 000	5.8.1
SUIVI DU CHANTIER								
N°	OBJECTIFS A ATTEINDRE	SUPPORT DE SUIVI	FREQUENCE DE SUIVI	MODALITES DE CONSTAT	COMMENTAIRES	NBRE DE FICHES DECLANCHANT LA PENALITE	MONTANT DE LA PENALITE EN €	REFERENCE REGLEMENT
35	Tenir à jour le dossier "Chantier à Faibles Nuisances"	Dossier	Hebdomadaire	Exhaustivité des pièces demandées et tenue de la fiche chantier		3 fiches par an	2 000	6.1.1
36	Présence du responsable CFN à la réunion inter-chantier	PV de présence	Mensuelle	Signature du PV de présence en réunion	Cette réunion est organisée par l'EPA	3 fiches par an	2 000	6.1.4

Validation de l'EPA nécessaire

Concerne uniquement certains chantiers (se reporter au règlement)